



A l'ombre sous « Un Si Grand Soleil »

Après 15 mois d'existence nombre de salarié.e.s du site de Vendargues voient leurs droits bafoués, avec une direction qui éclipse les accords collectifs d'entreprise et les accords de branche.

Petit rappel sur l'un des projets phares de Delphine Ernotte Cunci :

- Créer un feuilleton journalier pour multiplier des heures de programmes fabriquées en interne à faible coût et sacrifier dans le même temps 11 fictions.
- Méthode utilisée : constituer de nouvelles équipes de tournages, avec de jeunes gens venant d'horizons très divers embauchés avec des salaires bas.
- Résultat : 250 personnes travaillent sur un même projet, les contrats précaires prévalent, avec des conventions, des salaires et des droits différents.

La direction s'est dans un premier temps cachée derrière l'argument d'un mode de fabrication différent, entre feuilleton et fiction, pour ne pas appliquer la convention fiction aux technicien.ne.s de Vendargues. Pourtant les compétences et le travail demandés sont les mêmes.

Aujourd'hui à Vendargues, la direction tergiverse à appliquer les mêmes droits à tous les salarié.e.s, la gestion des personnels se faisant « à la tête du client ».

Les organisations syndicales CGT, Sud, CFDT et FO demandent à la direction de respecter ses engagements et d'appliquer l'accord collectif pour que toutes les primes dues soient payées. La négociation d'une annexe doit s'ouvrir rapidement, comme la direction s'y est engagée.

A Vendargues, le 13 décembre 2019

« Un si Grand Soleil »

Qu'est-ce que c'est ?

Un feuilleton quotidien de 22 minutes diffusé et réalisé par 4 équipes de tournage.

Environ 250 personnes travaillent sur le feuilleton dont :

- 100 sont sous contrat FTV (47 permanents) sur des postes techniques et administratifs.
- 150 sont sous contrat FTV STUDIO, filiale de FTV (anciennement MFP), la partie dite "l'artistique".

Les Délégués Syndicaux Centre Sud

Pour la CGT | Annette Desprez & Pascal Percie du Sert
Pour SUD | Jérôme Gardon & Chloé Tempéreau
Pour la CFDT | Sandrine Bort & Patricia Jomain
Pour FO | Thierry Lavaill & Sébastien Lebailly